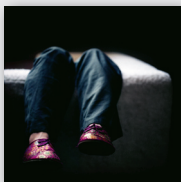
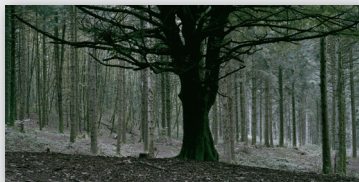


Lucile Chombart
de Lauwe
Prix du Jury 2010



Christophe Collas
Prix «Exchange» 2010



Alain Cornu
Prix du Public 2010

Les Boutographies – Rencontres Photographiques de Montpellier, sont ouvertes à tous les photographes, amateurs ou professionnels, résidant en Europe. Les critères de sélection du jury des professionnels de l'image sont la qualité artistique, l'originalité, et la cohérence d'une vision d'auteur. Aucun thème n'est imposé. Les Rencontres se tiendront au printemps 2011.

Trois prix sont décernés pendant les Rencontres : le prix du Jury ; le prix Exchange (avec le festival Fotoleggendo de Rome) et le prix du Public.

Pour participer à la sélection des Rencontres, un dossier doit être envoyé à **Association Grain d'Image (Boutographies), 9 rue Joachim Colbert, 34000 Montpellier, France**, entre le 1^{er} et le 30 novembre, inclus, dates impératives.

Le jury se réunira début décembre. Vous serez prévenus de ses décisions par e-mail début janvier.

Le dossier

- une série de 10 à 20 photographies sur papier d'une taille maximale de **20x30 cm/A4**. Il s'agira de tirages de lecture (n'envoyez pas de photos d'exposition), non encadrés, ni montés, ni sous plastique. Un seul sujet par dossier. Collectifs et groupes, contactez-nous.
- un texte de présentation de votre exposition, le titre de celle-ci et une indication du nombre et taille des images proposées.
- un bref CV + vos coordonnées : état civil (M. Mme. Mlle.), adresse, téléphone et e-mail.

Les frais d'inscription

- les frais d'inscription sont de 15 euros pour chaque dossier envoyé. Ils ne sont pas remboursables en cas de non-sélection. Ils peuvent être acquittés par chèque en euros, payable en France, libellé à Grain d'Image ; par virement bancaire international* ; ou par PayPal**, sur notre site web.

L'envoi

- chaque dossier doit impérativement être accompagné d'une enveloppe de retour appropriée. Pour un envoi en France : l'enveloppe doit être affranchie au tarif en vigueur pour sa réexpédition. Pour un envoi depuis un pays étranger : ajoutez le tarif adéquat aux frais d'inscription (voir tarifs postaux internationaux en vigueur en France sur notre site web) Nous n'acceptons pas les coupons-réponse internationaux.

* contactez-nous par mail pour obtenir nos coordonnées bancaires. Joignez impérativement une copie du document de virement à votre envoi, sans quoi votre dossier ne pourra pas être pris en compte.

** Après avoir complété le paiement en ligne vous recevrez un reçu de la transaction, avec un numéro de référence. Joignez une copie de ce reçu à votre dossier.

Rappel

- seuls les dossiers remplissant l'ensemble de ces conditions seront examinés par le jury.
- vérifiez si vous avez bien inclus une enveloppe de retour, ainsi que votre paiement (chèque libellé à Grain d'Image, preuve de virement ou paiement par PayPal)
- les dossiers sont renvoyés courant janvier. Pour recevoir le vôtre dans les meilleurs délais, évitez les retours par Recommandé.

Chaque photographe sélectionné s'engage à être présent lors du premier week-end de la manifestation. Le photographe doit disposer du droit entier d'exposer ses photographies. Nous n'acceptons pas des inscriptions de la part d'agents.

Seul l'hébergement du photographe, et le transport de son exposition seront pris en charge.

Contact

+33(0)6 19 29 17 84 +33(0)9 54 48 07 46 contact@boutographies.com www.boutographies.com

Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser les dossiers sélectionnés, gracieusement, pour la promotion des Boutographies. Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour d'éventuels dommages ou pertes occasionnés aux dossiers. En cas d'événement grave la manifestation pourra être annulée sans préavis, et sans qu'aucun dédommagement ne puisse être exigé. L'envoi d'un dossier aux Boutographies implique l'acceptation du présent règlement.

Les Boutographies sont organisés par l'association Grain d'Image, siège social 140 rue Pioch de Boutonnet, A3, 34090 Montpellier